

du mercredi 21 décembre 2016

Les élus ont observé une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attentat survenu sur le marché de Noël à Berlin, à laquelle a été associée la mémoire de toutes les victimes de la violence guerrière à Alep, Mossoul, Raka...

Vœux

Trois vœux ont fait l'objet d'échanges lors de ce conseil municipal :

- sur le maintien des guichets d'accueil et de vente en gare de Saint-Pierre, et pour le maintien systématique de contrôleur à bord des trains express régionaux. Abstention : 2 LR
- pour l'amélioration de la desserte ferroviaire Nantes-Lyon. Refus de vote : 2 LR
- pour soutenir la campagne de boycott et de désinvestissement à l'égard des ressources naturelles, des produits agricoles et des marchandises produites dans les colonies palestiniennes mais présentées comme israéliennes. Donc, pour l'application du droit international et pour une paix juste et durable au Proche-Orient. Abstention : 2 LR

Centre communal d'action sociale

La commune subventionne le CCAS à hauteur de 800 000€ pour l'année 2016. Une subvention complémentaire de 61 060€ est décidée, liée à la résidence des personnes âgées dont l'acquisition par la commune a été retardée. Unanimité

Budget 2016

Une décision modificative vient compléter le budget 2016 à hauteur de 82 468€ en dépenses et 98 826€ en recettes de fonctionnement ; 18 041€ en dépenses et 1684€ en recettes d'investissement. Abstention : NPA + EELV Contre : 2 LR

Régie de l'eau

Une décision modificative vient compléter le budget 2016 de la régie de l'eau potable à hauteur de 8400€ en dépenses d'exploitation. Abstention : 1 PS + NPA Contre : 3 PS

Pompes funèbres intercommunales

A compter du 1^{er} janvier, la compétence « gestion et extension des crématoriums » et « gestion du service extérieur des pompes funèbres et la création, extension, réhabilitation et gestion des chambres funéraires » sera transférée à Tour(s)plus. Le conseil approuve la cession de 100

actions de la SEM PFI détenues par la commune, pour une valeur de 117,06€, et désigne Martine Belnoue, première adjointe, comme déléguée aux assemblées générales de la SEM PFI pour représenter la commune. Unanimité

Tour(s)plus

En août 2016, le préfet a prononcé les modifications statutaires dotant la communauté d'agglomération des compétences d'une métropole en 2017. Le conseil adopte une convention entre la ville et Tour(s)plus pour la gestion des services relevant des compétences transférées durant un an, le temps d'organiser le nouveau service communautaire.

A compter du 1^{er} janvier, Tour(s)plus assure des compétences liées à la voirie et aux espaces publics, aux eaux pluviales, à l'eau. 29 postes de la commune sont transférés à Tour(s)plus. Abstention : 2 LR + EELV. Refus de vote : NPA

Nouveau médecin au CMS

Suite aux difficultés rencontrées pour maintenir un nombre de médecins généralistes du secteur libéral correspondant aux besoins de la population, la ville décide de créer un emploi de médecin généraliste salarié au centre municipal de santé, rue Rosenberg. Abstention : 2 PS Contre : 2 PS + 2 LR

Le centre culturel à 50 ans

Le centre culturel communal fêtera ses 50 ans en 2017. La ville va solliciter des financements pour l'organisation d'événements qui se tiendront de septembre à décembre, avec un temps fort autour de la date anniversaire. Le centre culturel accueillera par ailleurs l'artiste Olivier Lefrançois de la Compagnie Espace des Sens, dans le cadre d'une résidence de création. Cette résidence, qui se tiendra du 18 au 22 avril, du 9 au 13 mai et du 16 au 20 mai, a pour objet de faire se rencontrer habitants et artistes autour de la culture hip-hop. Unanimité

Ponts transbordeurs au Magasin Général

La société IMATEQ est en train de construire une usine de maintenance de locomotives sur le site du Magasin Général. Elle pourra bénéficier des infrastructures existantes, à savoir un embranchement et des ponts transbordeurs. Le conseil autorise IMATEQ à réaliser la remise en état des ponts transbordeurs situés sur le site. Unanimité

Logements avenue Lénine

Une opération de construction « La Cerisaie 2 » comprenant 20 logements locatifs sociaux est prévue au 36 avenue de Lénine à la place de l'ancienne station-service. Le conseil approuve la convention de réservation de 8 de ces logements pour la commune. Unanimité

Terrains et biens

Des acquisitions de terrains sont nécessaires pour permettre la mise en œuvre du projet urbain défini dans le Plan d'occupation des sols. C'est le cas d'espaces situés dans les cœurs d'îlots du Vieux Saint-Pierre, destinés à la réalisation de logements. La commune acquiert une parcelle de 1284m² au 74 rue Gabriel-Péri, au prix de 38 500€.

Des parcelles situées dans la zone d'activités des Grands Mortiers, aménagées en voies, sont encore la propriété des lotisseurs à l'origine de la zone. Ces parcelles constituant la rue du 11 Avril 1944 et d'une partie de la rampe sud du pont Jean-Moulin, sont cédées à la ville, pour l'euro symbolique.

La ville vend une maison, située au 29 impasse de l'Égalité, pour un montant de 75 000€ à Val Touraine habitat. Unanimité

Gymnase René-Despouy

Construit à la libération, le gymnase René-Despouy a subi les effets du temps. Des travaux de rénovation de sa façade nord sont proposés. Pour financer cette opération, la ville va demander une subvention au Fonds départemental de développement. Unanimité

Jardins familiaux

L'association Les Petits Jardiniers gère 101 jardins familiaux sur la commune. Elle accepte la gestion de six nouveaux jardins dans le quartier « cour du petit pressoir ». la ville signe avec l'association un contrat de location pour une surface de 1118m², au prix 0,09 €/m²/an et 15€/an/cabane. Unanimité

Tarifs des équipements sportifs

A compter du 1^{er} janvier, l'accès aux gymnases, terrains de sport et à la piscine reste gratuit pour les sections de l'USSP, les opérateurs sociaux, les associations handisports, les pompiers de Saint-Pierre et les clubs de quartier. Pour les autres associations et organismes, les tarifs de location varient de 6€/h à 45,30€/h. Unanimité